

Pline et la classification des prières dans la religion romaine (NH 28, 10-21)

L'*Histoire Naturelle* de Pline offre plusieurs exposés systématiques plus élaborés qu'une simple collection de *mirabilia*, par exemple sur l'histoire des maladies¹, de la médecine², ou de la magie³. Ainsi, au début du livre 28, le témoignage de Pline sur le rituel de la prière dans la religion romaine constitue un document précieux et pratiquement unique en son genre⁴. Si l'importance de Pline pour l'histoire de la religion romaine n'a jamais été méconnue⁵, nul jusqu'à l'ouvrage de Thomas Köves-Zulauf⁶, consacré à la vertu efficace de la parole et du silence dans les cérémonies religieuses, n'avait accordé aux premières pages du livre 28 de Pline toute l'attention qu'elles méritent assurément, au point de faire reposer sur elles toute l'économie d'une étude approfondie sur la religion romaine.

Au début du livre 28, 11, Pline s'interroge donc sur le pouvoir reconnu à certaines formules, magiques ou religieuses, telles que les incantations, les charmes, les envoûtements, mais surtout les prières, auxquelles les anciens reconnaissaient une certaine efficacité. L'auteur est ainsi amené à suggérer une classification tripartite des prières:

1 NH 28, 1-8.

2 NH 29 1-8.

3 NH 30, 1-7.

4 NH 28, 10-21.

5 Caspar J. W., *Roman Religion as seen in Pliny's Natural History*, diss. (Chicago 1932).

6 Th. Köves-Zulauf, *Reden und Schweigen. Römische Religion bei Plinius Maior* (Studia et Testimonia Antiqua XII, Munich 1972). G. Appel dans sa monographie consacrée à la prière (*De Romanorum precationibus*, Religions. Vers. und Vorarb. VII, 2, Giessen 1909, p. 73) néglige la classification plinienne, à tort.